

PROJET PEDAGOGIQUE



LES PARTENAIRES :



07 JUILLET –
08 AOÛT 2025

VACANCES ETE
2025

A LA MJC

« PASSE DES
SUPERS
VACANCES »

MJC DE BAREMBACH

ROUTE DE STEINBACH

67130 BAREMBACH

Table des matières

INTRODUCTION	5
L'importance du jeu	5
Les centres de loisirs	5
1. LE CENTRE.....	7
Nature du centre.....	7
Les organisateurs.....	7
Déclaration DSDEN.....	7
Implantation géographique	7
2. LES MODALITES D'INSCRIPTION.....	9
Le public accueilli	9
L'accueil du handicap	9
La communication.....	9
Le fonctionnement des inscriptions.....	9
Les demandes exceptionnelles	10
3. L'EQUIPE.....	11
L'équipe d'animation.....	11
Les bénévoles.....	11
Les intervenants extérieurs	11
4. LE REGLEMENT INTERIEUR.....	12
Les droits et devoirs des enfants :.....	12
Les droits et devoirs de l'équipe d'encadrement :	13
5. LA SECURITE.....	14
Sécurité intrusion	14
Sécurité incendie.....	14
Hygiène et prévention	14
Assurance	14
La surveillance	15
Santé, traitements et pathologies	15
6. LA PLACE DE L'ENFANT : BESOINS ET CAPACITES	16
Les besoins et capacités des enfants de 6 à 8 ans	16
Les besoins et capacités des enfants de 9 à 11 ans	16
Les besoins et capacités des adolescents de 12 à 15 ans	17
7. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	18
8. LA JOURNEE TYPE	22
Déroulement d'une journée.....	22

9.	LA RESTAURATION.....	23
	Des repas locaux	23
	Le service	23
	Le temps du repas	23
	Le débarrassage	23
	Les petits déjeuners et les goûters.....	24
	Traçabilité et prévention des risques de TIAC	24
10.	LES ACTIVITES	25
	Le programme d'activité.....	25
	L'aménagement de l'espace	25
	Les temps forts.....	25
	Les activités avec intervenant.....	26
11.	LE MINI-CAMP.....	27
	Préparation de la sortie :.....	27
	Le départ	27
	Le parcours :	27
	Déroulement de la journée :.....	27
	Pour le mini-camp :	28
	Le lendemain matin :	28
	La semaine du 14 juillet,	28
	En cas d'alerte météo	28
12.	LE SUIVI D'UN ANIMATEUR STAGIAIRE BAFA	29
	Entrevues Régulières	29
	Observation sur le Terrain.....	29
	Conclusion.....	30
13.	ÉVALUATION : CRITERES ET BILAN.....	31
	Processus d'évaluation	31
	Les bilans	31
	Les perspectives et voies d'amélioration	31

INTRODUCTION

L'importance du jeu

Dans les préoccupations actuelles, la place de l'individualisme est grandissante, il est pourtant urgent d'apprendre à coopérer, à communiquer, à faire ensemble pour faire face aux enjeux environnementaux, politiques et économiques à venir. Il est urgent d'éduquer, de développer l'esprit critique, d'alerter, d'informer, de transmettre les savoirs, de sensibiliser, de rendre actif.

C'est par le jeu que les enfants découvrent et comprennent le monde qui les entoure. Tout en s'amusant, ils travaillent sur des aspects essentiels de leur développement, notamment le renforcement de leurs compétences motrices, cognitives, sociales et émotionnelles. Toutefois, le pouvoir du jeu va au-delà de l'apprentissage précoce : il joue un rôle déterminant dans le développement de la santé mentale de l'enfant.

Les enfants confrontés à des problèmes émotionnels complexes se servent souvent du jeu comme un moyen d'expression. Donner aux enfants l'espace nécessaire pour jouer leur permet de gérer des sentiments comme la douleur, la peur ou une perte, tout en étant capables de se comporter encore comme des enfants. Le jeu leur permet d'exprimer des choses qu'ils trouvent difficiles et pour lesquelles ils n'ont pas encore tout à fait les mots.

Le temps qu'ont les enfants aujourd'hui pour jouer dans notre société occidentale est faible. Le rythme de vie en laisse peu où les enfants peuvent se retrouver sans rien attendre d'eux, sans devoir à accomplir, sans obligation et où ils peuvent laisser libre court à leur imagination, leur envie naturelle de s'amuser, de rire, de partager des moments ensemble.

Ce temps est précieux car l'enfance et la jeunesse ne dure pas. Il est mis en péril par le rythme de plus en plus effréné de l'école, par la place de plus en plus envahissante des écrans, par le besoin de plus en plus pressant de faire travailler les parents qui ne peuvent consacrer plus de temps avec leur enfant.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs n'ont pas pour seule vocation d'offrir aux parents un lieu où des adultes prennent le relais pour prendre soin de leur enfant. Ce sont des vrais lieux de vie, d'action et d'expérimentation. L'enfant y aura l'opportunité de vivre en collectivité, d'apprendre des uns et des autres et même de partager ce qu'il sait. Ils sont là pour offrir aux enfants le temps des vacances des moments qui les marqueront, les feront grandir et leur donneront le loisir de vraiment profiter de leurs vacances.

Ce n'est pas pour rien que nous appelons « centre de loisirs » les lieux où les enfants peuvent jouer en toute impunité, peuvent rêver toute la journée, peuvent prendre le temps de ne rien faire. Ce n'est pas pour minimiser leur importance et leur rôle qu'ils peuvent avoir dans la vie d'un enfant. Comme vu juste avant, le jeu est important dans le processus d'apprentissage. Les animateurs ne font pas qu'amuser les enfants bien que cela est d'ailleurs très bénéfique

pour eux. Les animateurs agissent auprès des enfants en toute connaissance de cause et leurs actions sont travaillées en amont selon des objectifs pédagogiques précis. Ceux-ci peuvent varier d'une période à une autre en fonction des préoccupations du moment et des valeurs portées par l'équipe. Elles découlent également du contexte géographique, politique, économique et social du secteur où elle est implantée. Elles ont une réelle importance dans la vie des familles qui y résident.

1. LE CENTRE

Nature du centre

Il s'agit d'un Accueil Collectif et Educatif de Mineurs qui est sans hébergement.

A l'origine, c'est une volonté de l'association « Office des Sports et de la Culture de la Haute Bruche » de mettre en place un service d'accueil à destination des enfants de notre secteur. Aujourd'hui, la Maison des Jeunes et de la Culture de Barembach a su prendre le relais de manière cohérente afin de faire évoluer le projet du centre de loisirs.

Pour la période des vacances d'été 2025, le centre se déroulera sur cinq semaines, du 07 juillet au 08 août inclus.

Il sera ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 17h45 avec une pause méridienne de 11h45 à 13h30 pour les demi-pensionnaires.

Le centre sera fermé le 14 juillet pour cause de jour férié (fête nationale).

Les organisateurs

Les organisateurs sont principalement les communes de Barembach, Schirmeck et La Broque épaulées par l'expérience associative de la Maison des Jeunes et de la culture de Barembach avec le soutien des communes de la Vallée de la Bruche.

Le responsable juridique de l'ACEM pluricommunal est la présidente de la MJC de Barembach Valérie REGUETTE.

Déclaration DSDEN

N° 0670175CL000123-24-J01

N° 0670175CL000123-24-A01

Implantation géographique

L'ACEM Intercommunal s'établit dans les locaux de la Maison des Loisirs de Barembach, Route de Steinbach à Barembach.

Par le biais d'une convention avec la communauté de communes de Vallée de la Bruche, elle occupe également le hall des sports de Schirmeck situé à la Rue des Grives (à 100 m de la MJC) pour plus de confort sur les activités collectives.

Les différentes salles accessibles :

Au sein de la Maison des Loisirs

1 grande salle, partagée en deux en réfectoire (estrade) et en salle de motricité

1 salle de repos pour les animateurs
1 bureau qui sert également d'infirmierie
1 cuisine collective
3 espaces d'animation
1 vestiaire
9 toilettes

Au sein du Hall des Sports

2 salles d'activités
2 locaux « toilettes »
Une pièce bureau / infirmerie

2. LES MODALITES D'INSCRIPTION

Le public accueilli

Le centre accueille principalement des enfants de la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche âgés de 6 ans révolus à 16 ans. Les enfants provenant de communes en dehors de la Communauté de Communes sont également acceptés.

La capacité d'accueil sur les grandes vacances est de 65 enfants maximum (50 enfants de 6 à 11 ans et 15 enfants de 12-16 ans).

L'accueil du handicap

Les enfants porteurs de handicap sont des enfants qui ont les mêmes besoins que les autres enfants en termes de demande d'activité et de loisirs et à ce titre ont les mêmes droits d'inscription.

Un accueil d'enfant porteur de handicap est donc possible sous réserve de la mise en place d'un protocole mêlant parents, enfant, équipe d'animation, organisateurs de l'accueil et personnels qualifiés.

Une rencontre au préalable est à organiser entre les parents, l'enfant et le responsable sanitaire afin de mettre en place les meilleures dispositions concernant l'intégration de l'enfant.

La communication

Un flyer ainsi qu'une affiche est créée pour la communication, et où figure les modalités d'inscription, des jours de permanence et le fonctionnement. Pour limiter les impressions et éviter le gaspillage papier, les impressions sont limitées en privilégiant la communication par envoi de courriel, aux adhérents des activités de la MJC et en relais via les écoles et les mairies de la Communauté des Communes de la Vallée de la Bruche.

La MJC utilise aussi les réseaux sociaux en particulier ses pages Facebook pour tenir informer ses « followers ».

Les DNA et radio RCB sont également des partenaires qui relayent les informations concernant les inscriptions.

Le fonctionnement des inscriptions

Deux journées de permanence sont prévues, le samedi 7 juin 2025 et le samedi 14 juin 2025. Les familles sont accueillies entre 9h et 14h à la MJC de Barembach.

Durant ces permanences, tous les documents à remplir sont donnés aux familles, à savoir :

- Une fiche d'inscription selon les semaines voulus
- Une fiche infirmerie, complétée par une copie des vaccins

- Une fiche de personnes autorisées à venir chercher les enfants

Une fois les documents complétés réceptionnés, deux tarifs sont proposés aux familles, variant selon les revenus annuels figurant sur l'avis d'imposition.

Le tarif A pour les familles à moins de 30 000 € par an

Le tarif B pour les familles à plus de 30 000 € par an.

Les tarifs sont également dégressifs pour chaque enfant supplémentaire (-15%) d'un même foyer.

Les demandes exceptionnelles

Pour des demandes d'inscription en dehors des jours de permanence, des rendez-vous peuvent être programmés au sein de la MJC dans la limite des places encore disponibles. Des demandes exceptionnelles d'ajout peuvent également être traitées durant les jours d'accueil de loisirs pour les enfants souhaitant continuer leurs vacances à la MJC.

3. L'EQUIPE

L'équipe d'animation

Elle est composée de :

- D'un directeur titulaire d'un BPJEPS qui est salarié permanent de la MJC. Celui-ci a à charge son organisation et sa gestion, il veille au bon déroulement du centre et coordonne les diverses actions
- D'un adjoint en stage BAFD, salarié de la MJC, prenant un rôle de soutien à la direction et capable de prendre le relais durant les absences du directeur
- D'animateurs en Contrat d'Engagement Educatif venant de façon saisonnière pour les vacances. Certains viennent pour la première fois, d'autres sont des habitués. Conformément à la réglementation en vigueur, au moins la moitié des animateurs présents sont titulaires du Brevet d'Aptitude au Fonction d'Animateur (BAFA) ou d'un diplôme équivalent, tandis que les autres animateurs peuvent être soit des stagiaires venant faire leur stage pratique de BAFA ou des personnes sans-diplôme (dans la limite des 20% des effectifs d'encadrement selon la réglementation en vigueur).

Les bénévoles

La MJC étant une association engagée auprès de l'enfance et de la jeunesse du territoire et visant à promouvoir l'éducation populaire, des membres bénévoles viennent assister ponctuellement au bon déroulement du centre. Leurs rôles peuvent être diverses comme aider à une animation, participer à la logistique ou bien gérer des éléments administratifs et financières. Ils sont un appui précieux à l'accueil de loisirs.

Les intervenants extérieurs

Pour certaines de ces animations, la MJC demande l'intervention de partenaires ou d'autres associations ou établissements proposant un service, dans le but d'enrichir la gamme d'activité et de loisirs proposée.

4. LE REGLEMENT INTERIEUR

L'ACEM met en place un règlement intérieur régissant les règles et conduite à adopter pour veiller à conserver une bonne entente et de sécuriser autant les enfants que les adultes encadrants. En cas de manquement à ces règles, la mesure n'est pas à la punition mais à une réaction adaptée à la situation visant à réparer les torts commis, où l'on sensibilise à la conséquence de l'acte et qu'on veille à ce que la situation ne se reproduise pas.

Ce règlement intérieur est mouvant, il est amené à se modifier au fil du temps pour s'adapter aux nouvelles situations rencontrées ou au contexte actuel.

Les droits et devoirs des enfants :

III. L'enfant aura le droit

- De choisir l'activité qu'il souhaite faire parmi celles proposées par l'équipe d'animation.
- De ne « rien faire » si aucune activité ne l'intéresse pas, tout en restant sous la surveillance d'un adulte.
- De s'exprimer de diverses manières (jeux, activités, bilan de la journée, météo du jour...).
- De s'investir dans un projet et/ou dans un groupe.
- De créer, d'inventer de nouvelles activités.
- De créer avec un petit groupe d'enfants une journée élaborée par leur soin.
- De s'isoler du reste du groupe s'il le souhaite.
- D'être respecté par le groupe d'enfants et par les adultes.

II. L'enfant aura l'occasion

- De faire fonctionner son « imaginaire » grâce aux journées à thèmes.
- De participer à un camp d'une ou plusieurs nuits.
- De présenter ses réalisations aux autres enfants ainsi qu'à ses parents.
- De découvrir un nouvel environnement (pendant les sorties, les camps...).
- De se dépenser physiquement.
- De développer son intérêt pour la culture.

III. L'enfant devra

- Respecter l'autre : enfants, équipe d'animation et personnes extérieures au centre.
- Respecter les règles de vies établies à l'ACEM.
- Respecter le matériel mis à disposition.
- Respecter les locaux.

Les droits et devoirs de l'équipe d'encadrement :

Le personnel encadrant devra autant que pour les enfants se conformer à certaines règles, que ce soit pour la sécurité des enfants, leur propre sécurité mais aussi pour montrer l'exemple aux enfants et les sensibiliser à l'importance d'établir des règles.

I. L'animateur aura le droit

- De prendre une pause lorsqu'il en ressent le besoin
- De partager son opinion au reste de l'équipe et à sa direction
- De ressentir des émotions et de les exprimer en restant digne
- De prendre autant plaisir que les enfants sur les temps d'activités
- De refuser une consigne reçue de sa direction s'il la juge inappropriée ou dangereuse, le refus doit alors être clairement exprimé
- De tomber malade ou d'être indisposé et d'être absent
- De commettre des erreurs et d'en apprendre

II. L'animateur aura l'occasion

- De faire de nouvelles rencontres professionnelles
- De passer un bon moment
- D'expérimenter de nouvelles pratiques
- De vivre une expérience enrichissante

III. L'animateur devra

- Respecter le dit-règlement intérieur
- Être garant de la sécurité physique, affective et psychologique des enfants
- Respecter les locaux et le matériel mise à disposition
- Respecter les autres animateurs, la direction et les enfants
- Arriver à l'heure sur son lieu de travail, et à défaut de prévenir de son retard
- Montrer l'exemple auprès des enfants notamment au niveau du langage
- Rester poli et courtois quel que soit la situation et l'interlocuteur
- Communiquer toutes informations reçues impliquant le bon fonctionnement du centre

5. LA SECURITE

Sécurité intrusion

Le bâtiment est équipé de portes verrouillables avec un badge, détenu uniquement par la personne en direction, son adjoint et par l'organisateur.

Des heures sont définies pour accueillir le public avec un contrôle de l'identité des personnes arrivant. En dehors de ces heures d'accueil du public, le bâtiment est verrouillé pour prévenir des risques d'intrusion. Une sonnette permet d'alerter la direction de l'arrivée d'une personne extérieur, assurant ainsi le contrôle de l'identité de l'individu.

Durant les temps d'accueil, un membre de l'équipe d'animation est posté à l'entrée pour contrôler tout allée et venue.

Sécurité incendie

Le premier jour du centre de loisirs est organisé avec l'aide des pompiers de Schirmeck un exercice d'évacuation incendie. D'autres exercices incendies sont organisés les autres semaines sans les pompiers pour entraîner les enfants et l'équipe d'animation aux bons réflexes et gestes à adopter en cas d'alarme. Un registre de sécurité tient compte de ces exercices et des commissions de vérification de la conformité du bâtiment et du matériel sont régulièrement organisés.

Hygiène et prévention

Durant les grandes vacances, l'entretien des locaux, du matériel et de la vaisselle est assurée par le recrutement de deux agents de nettoyage. Ce nettoyage est effectué quotidiennement avec le passage d'une société de nettoyage chaque fin de semaine.

Un relevé des températures des réfrigérateurs est effectué deux fois par jour afin de contrôler le maintien des bonnes températures de conservation.

Une personne est nommée comme assistant sanitaire dont le rôle est de vérifier et de contrôler le matériel médical et le suivi des pathologies des enfants.

Assurance

Conformément à l'obligation d'assurance et responsabilité juridique des organisateurs ACM établi par le Code de l'Action Social des Familles (CASF), le centre de loisirs est assuré auprès de la MAIF, pour les risques survenus sur le centre de loisirs et pour le véhicule transportant du public (mini-bus).

Au moment de l'inscription, il est demandé aux familles de fournir d'une attestation d'assurance pour leur enfant ou à défaut du nom et de leur numéro de sociétaire.

La surveillance

En plus de faire fonctionner le centre et de proposer des activités au public, les animateurs ont en premier lieu à assurer la sécurité physique et affective des enfants. Ils sont responsables d'eux et en tant que tel, se doivent de mettre tous les moyens possibles pour prévenir les risques d'accidents. Un enfant ne sera jamais laissé seul et un groupe sera toujours sous la vigilance d'un adulte. La direction peut ponctuellement prendre le relais d'un animateur dans le besoin.

Santé, traitements et pathologies

Les fiches sanitaires seront placées à l'infirmierie où la personne titulaire de l'AFPS et l'équipe de direction pourront les consulter librement (fiches confidentielles).

L'assistant sanitaire aura pris connaissance des différents dossier nécessitant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) et prendra soin de stocker et de vérifier les trousseaux contenant les traitements de ces enfants. Ceux-ci sont emportés dans des sacs spécifiques lors des sorties détenues par les animateurs.

Les soins seront dispensés par cette même personne qui tiendra un carnet d'infirmierie. Le suivi des différentes trousseaux de secours et en général de l'infirmierie s'effectuera par l'intermédiaire de l'assistant sanitaire.

Lors de la restauration, une liste des enfants présentant des allergies ou des intolérances sera visible pour l'équipe afin d'éviter une réaction.

6. LA PLACE DE L'ENFANT : BESOINS ET CAPACITES

Les besoins et capacités des enfants de 6 à 8 ans

Besoins

1. **Sécurité et Stabilité** : Les enfants de cet âge ont besoin d'un environnement sûr et stable où ils peuvent explorer et apprendre sans craindre pour leur sécurité.
2. **Amour et Soutien** : Ils ont besoin d'affection, d'encouragements et de validation de la part de leurs parents et enseignants.
3. **Routine et Structure** : Une routine prévisible aide à instaurer un sentiment de sécurité et à gérer leur temps efficacement.
4. **Opportunités d'Apprentissage** : Ils ont besoin de stimulations intellectuelles à travers des jeux éducatifs, des activités artistiques et des lectures adaptées à leur niveau.
5. **Socialisation** : Il est crucial pour eux de développer des compétences sociales en interagissant avec leurs pairs, apprenant à partager, coopérer et résoudre les conflits.

Capacités

1. **Développement Cognitif** : À cet âge, les enfants commencent à développer des compétences de pensée logique, comprennent les concepts de base de cause à effet, et améliorent leur capacité à se concentrer pendant des périodes plus longues.
2. **Développement Langagier** : Ils enrichissent leur vocabulaire, commencent à lire de manière autonome et peuvent écrire des phrases simples.
3. **Développement Social** : Les enfants deviennent plus autonomes, apprennent à faire des choix et à assumer des responsabilités adaptées à leur âge.
4. **Développement Physique** : Ils montrent une amélioration notable de leur coordination motrice fine et globale, ce qui leur permet de participer à des activités sportives et artistiques plus complexes.
5. **Imagination et Créativité** : Leur imagination est florissante, ce qui se reflète dans leurs jeux de rôle, dessins et histoires inventées.

Les besoins et capacités des enfants de 9 à 11 ans

Besoins

1. **Autonomie et Responsabilité** : Les enfants de cette tranche d'âge ont besoin d'opportunités pour exercer leur indépendance et assumer des responsabilités appropriées.
2. **Encouragement et Reconnaissance** : Ils bénéficient énormément de la reconnaissance de leurs efforts et de leurs accomplissements, ce qui renforce leur estime de soi.
3. **Support Scolaire** : Ils nécessitent un soutien continu dans leurs études, y compris une aide pour l'organisation, la gestion du temps et les devoirs.
4. **Interactions Sociales** : L'importance des relations avec les pairs s'accroît, nécessitant des compétences en communication et en résolution de conflits.
5. **Exploration d'Intérêts** : Ils ont besoin d'explorer divers intérêts et hobbies pour découvrir leurs passions et talents.

Capacités

1. **Pensée Critique et Résolution de Problèmes** : Ils développent des capacités de pensée plus critique et sont capables de résoudre des problèmes plus complexes.
2. **Compétences Académiques** : Les enfants améliorent leurs compétences en lecture, écriture et mathématiques, et commencent à développer des connaissances dans des domaines spécifiques.
3. **Compétences Sociales** : Ils apprennent à naviguer des relations plus complexes, à faire preuve d'empathie et à travailler en groupe de manière efficace.
4. **Développement Physique** : Leur coordination et leur force continuent de s'améliorer, leur permettant de participer à des activités physiques plus intensives.
5. **Créativité Structurée** : Leur créativité devient plus structurée et organisée, se manifestant à travers des projets scolaires, des activités artistiques et des passe-temps.

Les besoins et capacités des adolescents de 12 à 15 ans

Besoins

1. **Identité et Autonomie** : Ils ont un besoin accru de découvrir et d'affirmer leur identité propre tout en recherchant davantage d'indépendance.
2. **Support Émotionnel** : L'adolescence étant une période de grands bouleversements émotionnels, ils nécessitent un soutien affectif de la part des parents et des mentors.
3. **Encadrement et Limites** : Bien qu'ils recherchent l'autonomie, ils ont encore besoin de limites claires et d'un encadrement pour naviguer dans cette phase de transition.
4. **Opportunités d'Expression** : Ils ont besoin de moyens constructifs pour exprimer leurs émotions et leurs pensées, que ce soit par le sport, les arts ou la discussion.
5. **Soutien Scolaire et Orientation** : Ils nécessitent des conseils pour leur orientation scolaire et professionnelle future, ainsi qu'un soutien continu pour leurs études.

Capacités

1. **Pensée Abstraite et Critique** : Les adolescents développent une capacité accrue à penser de manière abstraite, à analyser des situations complexes et à critiquer des idées.
2. **Compétences Académiques Avancées** : Ils peuvent maîtriser des concepts académiques plus avancés et se spécialisent souvent dans des domaines d'intérêt particulier.
3. **Développement Social** : Ils nouent des amitiés plus profondes et complexes et commencent à comprendre et gérer des relations amoureuses.
4. **Capacités Physiques** : Leur développement physique atteint souvent un sommet, avec une force et une endurance accrue, leur permettant d'exceller dans des sports et d'autres activités physiques.
5. **Capacité d'Autoréflexion** : Ils développent la capacité de se réfléchir sur eux-mêmes, leurs valeurs et leurs futures aspirations, ce qui est crucial pour le développement de leur identité personnelle.

7. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'équipe d'animation se fixe des objectifs visant à donner du sens à ses actions. Celles-ci dépendent directement du projet éducatif de la MJC et prend en compte les besoins et capacités des enfants.

Elles se déclinent en objectifs opérationnels qui sont les éléments concrets, les moyens mises en application pour parvenir à ces objectifs.

Pour garantir la réussite des objectifs opérationnels au sein d'un centre de loisirs, il est crucial ensuite de définir des critères précis qui permettront d'évaluer l'efficacité et l'impact des actions mises en place.

En définissant et en suivant ces critères, le centre de loisirs pourra évaluer l'efficacité de ses activités et ajuster ses pratiques pour offrir une expérience enrichissante et sécurisée aux enfants.

FAVORISER L'ACQUISITION DE L'AUTONOMIE		
Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Critère de réussite
Adapter les locaux en fonction des besoins physiologiques	Aménager les espaces d'activités en fonction de leur intensité	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces clairement définis et adaptés à chaque type d'activité (calme, modérée, intense) • Matériel adéquat disponible pour chaque type d'activité • Feedback positif des enfants et des animateurs sur l'adéquation des espaces
	Aménager des temps et des espaces d'ennui ou de repos	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'espaces dédiés au repos avec des installations confortables (coussins, tapis...) • Horaires réguliers pour des temps de repos dans la journée • Observation d'un niveau d'énergie équilibré chez les enfants tout au long de la journée
Permettre aux enfants d'être acteur de leurs vacances	Permettre aux enfants de décider des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Conciliabule d'enfant sur les activités de la semaine • Systèmes d'inscription ou de choix d'activités clairs et accessibles • Respect du choix des enfants de ne pas participer à certaines activités sans pression
	Organiser un temps d'expression collective pour régler les tracas quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un temps de parole libre après le goûter en collectif • Déballage régulière des plaintes de la journée • Mise en œuvre d'un certain nombre des éléments proposées
	Mettre à disposition des kits d'activités utilisable en autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des kits pour les temps d'activités • Acquisition par les enfants des kits dans le respect du matériel mis à disposition • Emergence de créations venant entièrement des enfants

DEVELOPPER LA CITOYENNETE		
Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Critère de réussite
Développer les notions de vivre-ensemble	Présenter aux enfants les règles de vie du centre	<ul style="list-style-type: none"> • Première matinée dédiée à la présentation des lieux et des règles associées • Respect des règles par les enfants et rappel régulier des règles par les animateurs
	Apprendre à se connaître via des jeux de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de jeux de présentation variés et adaptés à l'âge des enfants • Participation et engagement des enfants dans les jeux • Renforcement de la cohésion de groupe observé à travers les interactions des enfants
	Sensibiliser les enfants aux respects mutuels et à la tolérance	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un « bureau des plaintes », une boîte en libre accès où les enfants peuvent écrire sur des bulletins • Observation d'un comportement respectueux et tolérant entre les enfants • Réduction des conflits et résolution positive de ceux qui surviennent
Responsabiliser les enfants	Faire participer les enfants à la mise en place et au rangement des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Implication régulière des enfants dans l'organisation des activités • Mise en place d'un système de rotation pour que chaque enfant participe <ul style="list-style-type: none"> • Espaces d'activités bien organisés et rangés grâce à la participation des enfants
Impliquer les enfants dans la vie quotidienne	Faire participer les enfants à la confection des goûters	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'ateliers culinaires réguliers. • Participation active et enthousiaste des enfants. • Consommation des créations culinaires par l'ensemble des enfants avec satisfaction.
	Mettre en place un tableau des services pour les enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription volontaire des enfants en début de semaine • Organisation efficace et rapide de la mise en place des tables • Satisfaction des enfants impliqués et bonne organisation du service

SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT ET A LA SANTE		
Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Critère de réussite
Minimiser l'impact environnemental du centre	Privilégier des moyens de transport pauvre en bilan carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation régulière des transports en commun pour les déplacements • Déplacement à pied pour les trajets courts • Sécurité et organisation efficace des trajets
	Préparer des goûters fait maison avec les enfants lors d'ateliers culinaires	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction du nombre de déchets générés • Participation active et plaisir des enfants pendant les ateliers. • Consommation des goûters faits maison en limitant le gaspillage.
	Mettre en place le tri des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de poubelles de tri • Rappel de l'importance aux enfants de respecter le tri
Sensibiliser les enfants aux bons gestes à adopter pour conserver une bonne santé	Proposer des activités sportives avec des intervenants qualifiés	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation et sensibilisation à certains sports pour un bon maintien en forme • Participation active et plaisir des enfants durant l'animation • Retour positif des enfants et de l'intervenant sur l'animation
	Sensibiliser les enfants sur l'équilibre alimentaire en proposant des repas équilibrés	<ul style="list-style-type: none"> • Attention particulière par rapport à l'équilibre alimentaire sur les quantités servies aux enfants • Sensibilisation à la question du gâchis alimentaire et encouragement à finir les plats • Découverte de nouvelles saveurs via des repas constitués de façon variée
Sensibiliser les enfants à la préservation de l'environnement	Organiser des randonnées avec nuitées en pleine nature	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la nature via des petites animations lors des randonnées mini-camps • Participation active et plaisir des enfants durant l'animation • Retour positif des enfants sur l'animation
	Proposer des animations dans les forêts environnantes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la nature lors des animations • Participation active et plaisir des enfants durant l'animation • Retour positif des enfants sur l'animation

PERMETTRE AUX ENFANTS DE SE SENTIR EN VACANCES		
Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Critère de réussite
Proposer des activités de loisirs marquantes	Proposer des sorties de loisirs hors vallée de la Bruche	<ul style="list-style-type: none"> • Propositions de loisirs différentes de ce que les enfants ont habitudes de connaître • Retour positif des enfants et des parents sur les sorties
	Organiser des sorties à la piscine de la Broque	<ul style="list-style-type: none"> • Participation enthousiaste et engagement des enfants • Retour positif des enfants et des parents sur la sortie piscine • Prévention des risques de noyade chez le jeune par une acquisition de la nage et de l'aisance aquatique
	Organisation d'une nuitée au terme d'une sortie randonnée	<ul style="list-style-type: none"> • Participation enthousiaste et engagement des enfants • Découverte d'un environnement en dehors de la maison pour la nuit pour donner une dimension d'aventure • Retour positif des enfants et des parents sur la sortie piscine
Assurer le bien-être et la sécurité des enfants	Assurer un environnement sûr et sécurisé	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de protocoles de sécurité clairs et respectés • Absence d'incidents majeurs ou de blessures • Sentiment de sécurité chez les enfants et les parents
	Garantir le bien-être physique et émotionnel des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Observation régulière de l'état de bien-être des enfants par les animateurs. • Mise en place de mesures pour répondre aux besoins physiques et émotionnels.
Satisfaire les parents et les enfants sur leur vacances	Assurer un bon niveau de satisfaction parmi les parents et les enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes régulières de satisfaction auprès des parents et des enfants • Haut taux de satisfaction dans les retours recueillis
	Recevoir des feedbacks positifs et constructifs pour améliorer les services	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes en place pour recueillir des feedbacks (boîtes à suggestions, enquêtes). • Nombre significatif de retours reçus. • Utilisation des feedbacks pour améliorer les services et les activités du centre.

8. LA JOURNEE TYPE

La journée de l'enfant présent au centre de loisirs est rythmée par des moments clefs, qui l'aide à se repérer dans le temps. Les horaires sont indicatifs et souples, l'idée n'étant pas de devoir respecter absolument ces horaires (sauf si risque de compromettre l'organisation ou risque de retard vis-à-vis d'un prestataire).

Déroulement d'une journée

07h45 9h00	Accueil échelonné du matin, petit déjeuner proposé jusqu'à 8h45 Les enfants sont en activité libre
9h00 9h30	Rassemblement des enfants et appel Répartition des tâches de la journée Présentation des activités
9h30 11h30	Activité du matin
11h30 12h15	Temps libres jusqu'au moment du repas, départ des enfants en externat Dressage des tables avec un groupe d'enfant volontaire
12h15 13h30	Lavage des mains et passage au toilette Temps de repas pour les demi-pensionnaires
13h30 14h00	Temps calme, retour des enfants en externat Activité calme au choix des enfants
14h00 16h00	Présentation des activités de l'après-midi Activité de l'après-midi
16h00 16h30	Temps du goûter
16h30 17h00	Rassemblement pour un temps d'échange sur les plaintes de la journée sous forme d'un forum
17h00 17h45	Accueil échelonné du soir, départ des enfants Les enfants sont en activité libre

Ce déroulement ne tient pas compte des temps forts qui ont lieu durant la semaine. Les horaires peuvent sensiblement changés en fonction pour des questions d'organisation. Les familles sont informées des changements au plus tard la veille si cela devait les impacter.

9. LA RESTAURATION

Des repas locaux

Dans un souci de privilégier des circuits courts en matière de livraison, le centre de loisirs opte pour des repas préparés par un traiteur local.

C'est le restaurant de La Place à Rothau qui prépare et achemine les repas au centre de loisirs.

Ceux-ci sont mis en température puis livrés en liaison chaude dans des conteneurs isothermes assurant le maintien de la température. Le repas est constitué d'un plat principal et d'un dessert.

Le service

Une fois les repas livrés, ceux-ci sont servis aux enfants par tablée. Le placement à table est libre.

Les assiettes sont servies au buffet par deux agents embauchés par la ville de Barembach, en respectant les grammages préconisés par les besoins journaliers correspondant à leur âge. Celui-ci est ajusté pour les enfants de 11-16 ans qui ont un besoin différent. S'il y a reste, un deuxième service est envisageable dans la mesure où celui-ci est en quantité suffisante pour être resservi de façon équitable.

Le directeur a connaissance des régimes particuliers des enfants et veille à ce que cela soit respecté au moment du service.

Le temps du repas

Le repas est un temps de convivialité, de partage et de découverte. C'est l'occasion pour les enfants mais aussi pour les animateurs de discuter de leur journée, de faire connaissance, d'aborder des sujets divers, etc... Bien qu'un timing soit défini, le repas n'est pas à prendre « au lance-pierre », les enfants ont le temps de manger et de parler.

Durant le repas, les enfants sont également invités à goûter à tout mais jamais forcés de tout finir. C'est le rôle des animateurs de s'assurer que les enfants mangent de façon équilibrée et en quantité suffisante.

Le débarrassage

De la même façon que pour le service, chaque tablée est invitée à venir débarrasser leur table. Chaque enfant vient avec ses couverts et en autonomie sous la surveillance d'un adulte, fait le tri des déchets et des couverts. Les couverts sont ensuite emmenés pour être nettoyés par les agents de la ville.

Les petits déjeuners et les goûters

Le centre de loisirs accueille les enfants le matin en leur proposant pour ceux qui n'en ont pas eu le temps un petit déjeuner sur place, de 7h45 à 8h45. Celui-ci est fourni par le centre mais les parents peuvent aussi apporter le leur pour leur enfant.

Le centre fournit le goûter de quatre heures qui peut être soit des fruits de saison, des gâteaux ou bien le résultat d'un atelier culinaire animé le matin même.

Traçabilité et prévention des risques de TIAC

Les risques de toxi-infection alimentaire collective (TIAC) font l'objet d'un suivi rigoureux car hautement fréquent dans toute restauration collective.

Pour cela pour chaque plat servi à midi, une prise de température est faite avant service pour vérifier que celui-ci est assez chaud (63° minimum). Des échantillons témoins sont systématiquement pris des plats issus d'un bac gastro.

Pour les aliments qui ont été emballés et servis directement, la référence de l'emballage est notée pour avoir un historique. Pour les aliments entamés et remis en stock, la date du jour d'ouverture est systématiquement notée sur l'emballage. Une vérification des dates de péremption est régulièrement effectuée en parallèle.

10. LES ACTIVITES

Le programme d'activité

Pour atteindre en partie les objectifs fixés, entre autres l'acquisition de l'autonomie, le choix a été opté sur un programme construit avec les enfants, avec certaines activités programmées mais l'essentiel est du temps d'activités que les enfants décident le premier jour de la semaine. Celle-ci forme une base de préparation permettant d'anticiper les besoins et d'assurer une bonne proposition de loisirs.

Sur ce programme libre, le rôle de l'animateur ne portera plus sur de la proposition d'activité mais sur de l'accompagnement aux projets des enfants. Il pourra apporter son expérience, son aide et ses solutions mais se placera comme facilitateur et non comme instituteur. Il pourra également initier d'autres activités à la demande des enfants selon leur envie du moment.

Les enfants qui ont rejoint une activité peuvent également choisir de changer d'activité avec l'accord des animateurs toutefois et à la condition d'avoir fini l'activité en question s'il s'agit d'un bricolage.

L'aménagement de l'espace

Les activités que veulent faire les enfants sont possibles uniquement dans des espaces définis, certaines salles étant plus adaptées que d'autres en fonction de l'intensité de l'activité.

Ainsi les enfants peuvent aller :

Dans la salle « plein sud »

Espace pour des activités calmes et de faible intensité. Les enfants y faire des activités manuelles, de création et de bricolage, des activités d'expression artistique ou bien tout simplement un temps de repos et de lecture sur des tapis et des poufs.

Dans la cuisine

Accessible uniquement le matin, les enfants peuvent participer à la conception du goûter de l'après-midi.

Dans la salle « aquarium »

Espace pour des activités de moyenne intensité. Au vu de la disposition de la salle, seul des activités manuelles et d'expression artistique peuvent y être pratiquées.

Dans la grande salle d'évolution

Vaste espace propice à des activités d'intensité forte.

Les temps forts

Viennent compléter ce programme des temps forts qui sont des temps récurrents mais plus préparés par l'équipe.

Ainsi chaque début de semaine commence par un grand jeu de présentation, qui sont des moments visant à apprendre à se connaître et à créer du lien entre toutes les personnes présentes, enfant et adulte. Cette notion de lien est importante car les enfants ont besoin de se sentir en confiance avec les personnes encadrantes.

Durant ces vacances, est prévu une sortie piscine par semaine ainsi qu'une sortie randonnée la première semaine.

Chaque fin de semaine se termine enfin par un grand jeu qui clôture la session. Le grand jeu est en lien avec un imaginaire animé par les encadrants.

Les activités avec intervenant

La MJC apprécie de travailler de concert avec les autres associations de la vallée de la Bruche, cela afin d'entretenir le réseau et de donner de la visibilité réciproquement. En ce sens, durant les vacances il est courant de faire intervenir des bénévoles, diplômés ou non, d'associations sportives ou de sensibilisation.

Ainsi durant les vacances d'été, le centre de loisirs accueille :

- Le club de foot de Schirmeck, où les enfants iront s'initier sur le terrain de la rue des Grives
- L'association Schirmeck LaBroque Bruche Basket (SLBB) qui animera des initiations au basket

11. LE MINI-CAMP

Le coût de l'activité est élevé (principalement 1 journée supplémentaire payée pour au moins 2 animateurs) et il est difficile de faire participer la totalité des enfants. Cela nous a amené à décider d'en faire une option payante.

Nos valeurs d'autonomie, de citoyenneté et d'environnement nous ont fait décider d'optimiser le trajet : pour aller il se fera par une randonnée qui durera toute la journée pour arriver directement au terrain de camping le soir. Pour le retour, dans la plupart des cas, les campeurs se feront ramasser par l'autocar qui emmène l'ALSH entier en sortie. Dans le même esprit, l'ensemble des participants s'occupera d'organiser le trajet, les animations et les repas ainsi que de monter et démonter le camp.

Nous avons choisi de camper au camping Alsace Camping à Gresswiller pour son tarif de séjour économique, la possibilité de mise à l'abri en cas d'intempérie et sa localisation en basse altitude qui permet d'y aller par des randonnées plus faciles car globalement descendantes.

Préparation de la sortie : La préparation est une animation qui va concerner tous les participants. La préparation va passer par les étapes suivantes :

- Initiation à l'orientation, la lecture des cartes, les prévisions météo et compréhension des projets de randonnées. Choix de l'itinéraire parmi plusieurs propositions.
- Elaboration des menus équilibrés pour le déjeuner, le dîner et les collations. Achat des denrées et rassemblement du matériel culinaire.
- Préparation et pesée des sacs.
- Projets d'animations au départ, au fil du parcours et pour la veillée.

Le départ aura lieu le mardi matin par transport échelonné en mini bus de la MJC vers le lieu de départ. Le premier groupe partira vers 8h45.

Le parcours : Le parcours correspond aux normes d'une sortie pédestre non sportive (moins de 4 heures de marche effective, itinéraire balisé et reconnu au préalable, pas de difficulté technique). Il est choisi par le groupe parmi plusieurs propositions. Chaque parcours, majoritairement en milieu naturel, passe par un certain nombre de points de découverte culturels, historiques, naturels ou visuels présents dans notre environnement.

Déroulement de la journée : Le groupe se rassemble au point de départ avec des animations adaptées au lieu. Le parcours encadré par les animateurs va mener le groupe d'un point de découverte à l'autre. Ces derniers sont l'occasion d'un arrêt en gardant le sac sur le dos, dans la plupart des cas. Toutes les heures, une pause est organisée avec collation et animation en rapport avec le lieu (par exemple land art, lecture du paysage, bain

de nature, jeux, etc.). A midi, un déjeuner chaud et équilibré sera préparé sur place par le groupe. L'arrivée au camping est prévue pour la fin d'après-midi.

Pour le mini-camp : Au camping de Gresswiller, le groupe va retrouver l'ensemble de son trousseau acheminé en mini-bus avec le matériel de camping. Il va se dérouler une séquence de vie en communauté avec l'installation du campement et la toilette à tour de rôle. Comme pour le déjeuner, un dîner sera confectionné par le groupe. Après le dîner et ses tâches ménagères, une veillée aura lieu autour d'animations choisies (immersion dans la nature la nuit, découverte du ciel, divertissements, etc.).

Le lendemain matin : Après le réveil vers 7h30, petit déjeuner, toilette puis démontage et rangement du campement. Pour les jours où une sortie de l'ALSH est programmée, il y aura un rendez-vous avec l'autocar de la sortie et toutes les affaires y seront chargées. Sinon il y aura un retour échelonné en mini-bus.

La semaine du 14 juillet, la préparation de la sortie aura lieu le mardi 15 et la rando le jeudi 17.

En cas d'alerte météo interdisant l'activité, le mini-camp sera annulé.

12. LE SUIVI D'UN ANIMATEUR STAGIAIRE BAFA

Le stage pratique est une étape essentielle pour les animateurs en formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Pour garantir une expérience enrichissante et formatrice, un suivi rigoureux est mis en place, comprenant des entretiens réguliers, des observations sur le terrain et la réalisation d'un projet d'animation. Voici en détail les moyens mis en œuvre pour assurer ce suivi.

Entretiens Réguliers

1. Entretien de Début de Stage

- **Objectif** : Accueillir le stagiaire, clarifier ses attentes et ses objectifs, et établir un plan de progression.
- **Moyens** : Utilisation d'une grille d'auto-évaluation où le stagiaire identifie ses compétences actuelles et celles qu'il souhaite développer. Discussion sur les missions et les responsabilités à venir.

2. Entretien de Milieu de Stage

- **Objectif** : Faire le point sur les compétences acquises et les défis rencontrés jusqu'à mi-parcours.
- **Moyens** : Reprise de la grille d'auto-évaluation pour mesurer les progrès, identification des points forts et des axes d'amélioration. Ajustement du plan de progression si nécessaire et révision des objectifs pour la deuxième partie du stage.

3. Entretien de Fin de Stage

- **Objectif** : Évaluer globalement le parcours du stagiaire, analyser ses réussites et les compétences développées.
- **Moyens** : Analyse finale de la grille d'auto-évaluation, retour sur le projet d'animation réalisé et discussion sur les perspectives en tant qu'animateur diplômé BAFA.

Observation sur le Terrain

L'observation directe sur le terrain est un élément clé du suivi de stage. Elle permet de voir le stagiaire en action et de lui fournir un feedback constructif.

1. Observations Planifiées

- **Objectif** : Observer le stagiaire dans diverses situations d'animation (jeux, ateliers, activités éducatives) pour évaluer ses compétences en temps réel.
- **Moyens** : Utilisation d'une grille d'observation détaillée couvrant différents aspects de l'animation : gestion de groupe, créativité, adaptabilité, communication avec les enfants, etc. Ces observations sont suivies de débriefings avec le stagiaire pour discuter des points observés.

2. Observations Informelles

- **Objectif** : Avoir un aperçu continu et naturel de l'attitude et des compétences du stagiaire.

- **Moyens** : Présence discrète mais attentive des encadrants lors des activités, permettant de noter des comportements et des réactions spontanées.

Conclusion

Ce suivi de stage structuré et complet permet au stagiaire en formation BAFA de progresser efficacement en tant qu'animateur. Les entretiens réguliers et les observations sur le terrain constituent un cadre solide pour le développement des compétences, l'auto-évaluation et l'amélioration continue. Ainsi, le stagiaire est préparé de manière optimale à obtenir son diplôme et à assumer pleinement son rôle d'animateur auprès des enfants.

13. ÉVALUATION : CRITERES ET BILAN

Processus d'évaluation

L'évaluation d'un centre de loisirs est une étape cruciale pour assurer la qualité des activités proposées et le bien-être des enfants. Pour cela, le responsable du centre se base sur les objectifs pédagogiques qui ont été prédéfinis et utilise des critères de réussite pour évaluer si ces objectifs ont été atteints. Cette évaluation est appuyée par de l'observation sur le terrain, par des bilans réalisés avec les animateurs individuellement à la fin de leur période respective et par un bilan final avec les organisateurs du centre.

Les bilans

1. Bilans Individuels avec les Animateurs

- **Timing** : À la fin de leur période respective.
- **Contenu** : Discussion sur les expériences personnelles, les défis rencontrés, les réussites et les suggestions pour améliorer le programme.
- **Outils** : Grille d'évaluation individuelle couvrant les compétences, l'engagement et la satisfaction de l'animateur.

2. Bilan des Vacances

- **Timing** : En milieu de chaque semaine durant une réunion en fin de journée
- **Participants** : Responsable du centre et animateurs.
- **Contenu** : Revue des activités, analyse des critères de réussite, partage des feedbacks des enfants et des parents, identification des points forts et des domaines à améliorer.
- **Outils** : Observation sur le terrain, feedbacks recueillis.

3. Bilan Final avec les Organisateurs

- **Timing** : À la fin du centre de loisirs.
- **Participants** : Responsable du centre et les organisateurs.
- **Contenu** : Évaluation globale du programme, atteinte des objectifs, discussion des succès et des défis, plans d'amélioration pour les sessions futures.
- **Outils** : Rapport final détaillant les résultats des critères de réussite, feedbacks consolidés des animateurs, des enfants et des parents.

Les perspectives et voies d'amélioration

L'évaluation rigoureuse du centre de loisirs permet de maintenir des standards élevés de qualité et de sécurité. En partant des objectifs définis et en utilisant des critères de réussite précis, le responsable du centre peut identifier les réussites et les domaines nécessitant des améliorations. Les bilans individuels avec les animateurs, les bilans des vacances et le bilan final avec les organisateurs assurent une démarche continue d'amélioration, garantissant ainsi une expérience positive et enrichissante pour les enfants, les parents et les animateurs.